

## Convention de mise à disposition de matériels

Comité Départemental de Golf du Var

Il est convenu entre :

- d'une part le Comité départemental de Golf du Var, désigné ci-après le prêteur, représenté par son Président Monsieur Jean Yves ORTEGA,
- et d'autre part le....., désigné ci-après le preneur, représenté par .....

du prêt d'une structure practice gonflable, dans les conditions suivantes :

### 1 - Durée du contrat

Le matériel désigné sera mis à disposition du preneur pour la période suivante :

- date d'enlèvement du matériel : .....
- date de retour du matériel : .....

Le preneur s'engage à venir retirer le matériel à l'adresse du Comité de Golf du Var (à la Maison Départementale des Sports, L'Hélianthe, Rue Emile Ollivier 83000 Toulon) en prenant soin de prévoir le moyen de transport adapté (camionnette ou véhicule genre break) ainsi que les personnes nécessaires à sa manipulation (au moins 2 personnes).

### 2 – Description des matériels

Les matériels concernés sont ceux indiqués à l'annexe 1 de la convention passée entre le preneur et le prêteur. Le preneur s'engage à respecter les normes de montage et d'emploi prescrites par la notice de sécurité et d'utilisation du fabricant.

### 3 – Etat du matériel et assurances

Le matériel est prêté à titre gracieux sans caution. Le preneur s'engage à récupérer le matériel et à le restituer dans son état initial. Le matériel non restitué sera facturé au prêteur à hauteur de sa valeur de remplacement à neuf (3500 euros).

Le preneur renonce à tout recours contre le Comité de Golf du Var du fait ou de l'usage du matériel confié.

**Fait en 2 exemplaires originaux.**

A Toulon, le .....

Pour le Comité de Golf du Var  
Le Président  
Jean Yves ORTEGA

Pour le Preneur  
.....  
.....



Comité départemental de Golf du Var

La Maison des Sports rue Emile Ollivier  
[pres.cdgv@free.fr](mailto:pres.cdgv@free.fr)

83200 TOULON  
[www.cd83golf.com](http://www.cd83golf.com)

## Annexe 1

### Structure Practice gonflable de golf

Composition du matériel

#### Housse principale (couleur orange)

Structure principale en toile PVC 4,50 m x 4,50 m - H 3 m (couleur bleue)

#### Carton annexe

1 Gonfleur 4,5 CV - 220 Volts

1 Notice de sécurité et d'utilisation

1 kit de réparation

4 Piquets longs d'accrochage

20 piquets courts

1 marteau

1 Enrouleur rallonge électrique de chantier 40 m H07 RNF

3 cordes d'amarrage

#### Accessoires supplémentaires

2 tapis de sol brosse verte bande blanche

#### Divers

